

Publié le 12 décembre 2022

Guy Losbar, président du Conseil départemental de Guadeloupe : « Une pleine confiance au modèle de l'économie mixte locale »

L'ouverture institutionnelle de la Conférence des Epl des Outre-mer s'est tenue, le 29 novembre dernier, à Basse-Terre, au Conseil départemental de Guadeloupe. Tous les intervenants ont insisté sur la nécessité de miser sur les Epl pour favoriser la mise en œuvre du développement de la Guadeloupe et, au-delà, de tous les territoires de l'Outre-mer.



Guy Losbar, président du Conseil départemental de la Guadeloupe, a ainsi insisté « sur la nécessité d'être en parfaite connexion pour défendre des sujets connexes », faisant ainsi référence à l'appel de Fort-France sur la réflexion institutionnelle. « Le Département Guadeloupe exprime une pleine confiance au modèle de l'économie mixte locale pour le déploiement de son plan de mandature au service du développement du territoire. Au-delà des sujets d'aménagement et du logement, je suis favorable au déploiement des Sem multi activités, voir multi territoires, notamment sur des chantiers importants tels que la transition environnementale, l'eau ou encore les déchets. Les sujets d'ingénierie, de compétences, de ressources humaines de formation, de gouvernance d'Epl et de capacité financière sont aussi à privilégier ».

« Produire des services de manière durable »

Pour **Ary Chalus, président du Conseil régional de la Guadeloupe**, « l'heure est au changement de modèle économique. L'économie mixte locale doit mettre l'accent sur sa capacité à produire des services de manière durable, de veiller à la transition énergétique, de s'imposer dans le champ des services à la personne. La Région Guadeloupe et les représentants de l'économie mixte locale travaillent étroitement ensemble. Des outils seront déployés sur les sujets de transition énergétique, écologique et solidaire. Je suis favorable à une vision partagée des enjeux et une approche décentralisée des décisions ». **David Zobda, président de la Fédération régionale des élus des Epl de la Caraïbe**, indique que « l'économie mixte locale permet d'établir une

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 3



passerelle entre le pouvoir politique et le pouvoir économique. **Certains élus ont fait ce choix audacieux de ce mode de gestion, parfois au prix de leur carrière politique** au regard de la défiance dont ce modèle continue encore aujourd'hui de faire l'objet.

L'échec du logement social

Et de poursuivre : « Tous les territoires ultramarins sont à un carrefour de développement et l'économie mixte locale est la réponse la mieux adaptée ». Tout en reconnaissant les échecs du modèle, dont celui du logement social. « Nous nous heurtons à l'incongruité d'un plafond des loyers identique quel que soit le territoire. Or, la demande de logement social reste élevé, puisque le parc recense encore 80 000 logements insalubres dans l'Outre-mer ». Il en a profité pour recenser d'autres écueils : « Les RUP (NdIr, Régions ultrapériphériques de l'Union européenne), les circuits-courts, la santé, l'université, difficultés d'accès au foncier, transition démographique et des politiques descendantes nous interpellent. Ces problématiques doivent constituer des projets de territoire avec un cadre normatif local ».

Outils hybrides des collectivités

Le président de la FedEpl, Patrick Jarry, a rappelé que la conférence des Epl Outre-mer était un temps fort de la FedEpl, principalement parce que les Epl des Outre-mer en sont une composante essentielle. « Nous comptons 110 Epl en Outre-mer, dont 80 Sem, 2 Semop et 28 Spl. Elles couvrent désormais tous les secteurs d'activités des Epl, emploient 8573 de nos concitoyens et 67% de ces Epl sont engagées dans une stratégie de développement d'activités secondaires. Les 110 d'Outre-mer Epl se distinguent par leurs impacts socio-économiques sur leurs territoires, du fait de leur forte adéquation avec l'ADN de ces territoires. Ainsi, elles ont généré près de 1,95 milliards d'Euros de chiffre d'affaires en 2021, et couvrent principalement le développement économique pour 24 d'entre-elles, 21 sur l'aménagement et 21 également sur l'environnement et les réseaux. Les Epl concourent efficacement au développement et à la valorisation des ressources et potentiels locaux. Elles contribuent à la prise en main par les élus des Outre-mer de leur développement territorial. Véritables outils hybrides des collectivités, les Epl sont capables de s'adapter à la réalité de chaque territoire, à l'ambition de chaque projet, dans le respect de chaque volonté politique ».

« L'Etat ne doit pas être vertical »

Enfin, le préfet Alexandre Rochatte, au nom du ministre des Outre-mer, Jean-François Carenco, a salué la contribution de l'économie mixte locale au développement des territoires ultramarins. « Aménagement de l'espace notamment du littoral, la gestion des risques naturels majeurs (hors avalanches), le vieillissement de la population, la baisse de la natalité demeurent des enjeux majeurs. Sur le plan économique et social, j'exprime le souhait de continuer de mieux valoriser les territoires en recherchant de nouvelles de voix de développement afin de renforcer la création de valeur sur place : tourisme durable, transition écologique, services à la santé, silver économie. L'Etat accompagne mais l'Etat ne doit pas être vertical. La maitrise des coûts

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 3



de construction et de réhabilitation est un sujet de vigilance et d'accompagnement de l'Etat. L'adaptation des normes et des règles de l'art sont également des sujets de réflexion afin de juguler les différents défis. La redynamisation des centres villes est aussi au cœur de l'accompagnement de l'Etat par le biais de programmes tel que Petites villes de demain (7 communes concernées en Guadeloupe) et Action cœur de villes (3 communes concernés en Guadeloupe) », a-t-il rappelé.

Et demain?

Après ces discours, la séance plénière a été consacrée à la thématique suivante : « Les Epl, des outils pour répondre aux besoins des territoires ultramarins de demain ». Peggy Minger, directrice économie régionale Antilles-Guyane de la Cepac, Christophe Laurent, directeur régional Antilles-Guyane de la Banque des Territoires, David Zobda, Patrick Jarry et Jacques Lowinsky, président de la Fédération régionale des élus des Epl de l'Océan indien/Mayotte et de la NORDEV, ont échangé sur le sujet pendant plus d'une heure.

© 2025 www.lesepl.fr page 3 | 3